



4 février: galette du comité d'entente des anciens combattants. La promotion du devoir de mémoire nourrit nos conversations et nous nous rappelons notre fierté de voir autant d'enfants lors de la cérémonie du 11 novembre 2016 grâce à des enseignantes de l'école Jacques-Prévert. Nous sommes attachés à la signification de ces moments où, rassemblés, nous nous souvenons. Dès à présent, nous préparons activement la cérémonie qui, en 2018, clôturera les commémorations du centenaire de la première guerre mondiale.

6 février: Hélène Mouchard-Zay me remet l'insigne de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Moment émouvant, grâce à Jean-Pierre Sueur, notre sénateur, qui a, auprès des plus hautes autorités de l'État, fait la promotion d'un humble fantassin de la République qui ne demandait rien. Un peu a été fait, beaucoup reste à faire et cette reconnaissance de la nation constitue pour moi une incitation à poursuivre mon engagement pour le bien commun.

9 février: à Orléans Métropole, réunion du comité de pilotage du plan de déplacements urbains. Ce document va fixer les orientations que l'agglomération se donne en matière de déplacements urbains pour les dix prochaines années. Développer le transport en commun, favoriser le déplacement à vélo, part de la voiture en ville sont quelques-unes des questions que nous aurons à examiner, ensemble. Chaque citoyen pourra donner son avis dans le cadre de l'enquête publique. Nous pourrons ensemble parler des enjeux d'un tel plan, des chances que nous voulons donner à notre agglomération pour qu'elle mérite le titre que nous avons l'ambition de lui donner: celui d'être une éco-métropole.

10 février: la conférence cantonale réunie par nos deux conseillers départementaux, Thierry Soler et Vanessa Baudat-Slimani statue, avec tous les maires du canton, sur les aides départementales apportées aux projets communaux. Ces aides sont une nouveauté voulue par le président du conseil départemental. Le stand de tir va pouvoir bénéficier d'une nouvelle subvention de près de 153 000 € pour sa rénovation et son extension.

Les journées se succèdent, chacune est l'occasion de rencontres, d'enrichissements mutuels, de travail pour le bien commun et le service public.

*David Thiberge, Maire*